

Impossible d'être plus clair, à moins d'écrire en toutes lettres des choses qui ne s'écrivent pas. C'était la couronne d'Autriche que M. Eloin montrait de loin à Maximilien comme devant arriver dans un temps donné à portée de sa main ; c'était le rôle de vengeur de Sadowa qu'il lui faisait entrevoir. Seulement, il fallait laisser mûrir les événements, revenir en Europe « *environné du même prestige qu'au départ,* » et, pour cela, rester au Mexique après les Français. Le prince auquel s'adressaient ces paroles de tentation n'était point d'une trempe assez forte pour y rester insensible. Ce serait aller trop loin que de l'accuser d'avoir délibérément envisagé le projet de détrôner son frère ; mais on évoquait devant lui une de ces visions lointaines auxquelles se complaisait son esprit incertain. Le mirage qui apparaissait à l'arrière-plan de la lettre de son ancien chef de cabinet séduisit moins son ambition peut-être qu'elle ne satisfait son besoin d'avoir toujours une espérance de changement à l'horizon. Mais, de toutes manières, on peut sans hésitation mettre cette lettre en ligne de compte parmi les causes qui contribuèrent à écarter l'idée du départ immédiat.

## V

SOMMAIRE : Retour imprévu des généraux Miramon et Marquez. — Négociations entre Maximilien et les représentants français. — Le revirement d'intentions s'accroît. — Simulacre de délibération. — La prolongation de l'empire décidée par 10 voix contre 9. — M. Campbell et le général Sherman envoyés par les Etats-Unis arrivent à Vera-Cruz et repartent sans débarquer. — Proclamation de Maximilien. — Notification ministérielle au maréchal Bazaine, à M. Dano et au général Castelnau. — La mission du général Castelnau.

Une coïncidence qui donnerait vraiment à croire que la fatalité n'est pas toujours un vain mot, ramenait au Mexique à ce même instant deux personnages qui avaient joué dans le passé un trop grand rôle pour que leur retour n'exerçât pas une influence prépondérante sur la suite des événements. Le 10 novembre au matin, débarquaient à Vera-Cruz, par le paquebot français, les généraux Miramon et Marquez, c'est-à-dire les deux chefs militaires les plus renommés de l'ancien parti conservateur revenant de l'exil déguisé qui,

depuis le commencement de l'ère impériale. les avait tenus éloignés de leur pays. Était-ce le hasard seul qui les ramenait, ou bien avaient-ils quitté l'Europe sur un avertissement de leurs amis politiques qui, en prenant possession de la direction des affaires au mois de juillet, avaient jugé bon à tout événement de rappeler ces énergiques auxiliaires ? Le fait n'a pas été éclairci ; mais, fortuite ou non, la rentrée en scène de ces deux hommes était le coup de théâtre le plus funeste qui pût se produire dans un pareil moment. De tous les Mexicains Marquez et Miramon étaient les plus intéressés à retenir Maximilien et les plus capables d'y réussir, car ils avaient l'avantage de ne pas s'être usés dans les tiraillements des deux années qui venaient de s'écouler. De plus, Miramon, expulsé sur la demande de l'autorité française, inspirait une sympathie particulière à l'empereur. Informé en débarquant de ce qui se passait, il prit sur l'heure la route d'Orizaba. Comme il arrivait, un avis de Maximilien le prévint que le colonel de Potier, commandant la garnison française, avait ordre de l'arrêter pour être revenu dans le pays sans autorisation. Que cet ordre existât ou non, Miramon jugea prudent de ne pas se montrer tout d'abord et descendit chez un habitant de la ville dont il était sûr, M. Madrazo. Celui-ci lui ménagea, le lendemain, une rencontre avec l'empereur, qui herborisait dans la plaine de la Escamela. Dès cette première entrevue en plein

air, l'entente fut virtuellement cimentée. Pour soustraire Miramon aux autorités françaises, Maximilien l'attacha à sa personne avec le titre d'aide de camp. Une lettre écrite le jour même par le général à M. Bureau, préfet de Vera-Cruz, nous dit où en étaient les choses :

« Orizaba, 12 novembre 1866.

«... J'ai parlé aujourd'hui à l'empereur, que j'ai trouvé *décidé à nous quitter*. Toutefois, les exigences exagérées des Français d'une part, et de l'autre les efforts de la commission attendue de Mexico pourront peut-être obtenir qu'il prenne une décision équivalant à un coup d'Etat.

« Je resterai ici jusqu'à ce que l'inconnu se dégage, et je vous communiquerai tout ce qui en vaudra la peine.

« Après demain, doivent arriver Marin, Campos, Sanchez Navarro et le docteur Jimenez, qui composent la commission ; Tovar et Ulibarry, qui en font également partie, sont déjà ici. Je crois que Marquez et moi nous nous joindrons à ces messieurs pour faire en sorte d'arriver au but désiré.

« MIGUEL MIRAMON. »

Dès le « but désiré » était presque atteint, car l'empereur écrivait de son côté au maréchal Bazaine une lettre qui débutait ainsi :

« Orizaba, 11 novembre 1866. »

« Mon cher maréchal,

« Avant de résoudre définitivement ce que je dois faire, et *pour le cas* où ma résolution serait d'abandonner ce pays, je dois laisser assurés certains points qui sont de stricte justice et qui méritent de ma part une attention particulière. »

Il est aisé de voir dans ce langage qu'un pas encore a été fait depuis le 31 octobre; l'allusion au projet de départ devient de plus en plus dubitative. Quant aux points dont Maximilien demandait le règlement, ils étaient au nombre de cinq : 1° le rapatriement de tous les soldats de la légion austro-belge; 2° l'assurance d'une pension à vie pour chacun des mutilés ou invalides ayant fait partie de cette même légion; 3° une indemnité de 10,000 piastres en faveur de la princesse Josefa de Iturbide, et autant au profit du jeune Salvador Iturbide; 4° remise d'une somme de 45,000 piastres à M. Sanchez Navarro pour acquitter les dettes de la liste civile; 5° enfin, l'argent nécessaire pour liquider les comptes de la grande chancellerie et ce que le trésor public restait devoir de son côté à la liste civile. En énumérant ces conditions, Maximilien demandait qu'elles fussent stipulées dans un acte signé collectivement du maréchal

Bazaine, du général Castelnau et du ministre de France. Les trois agents français répondirent par l'envoi du document suivant :

« Mexico, 16 novembre 1866.

« S. M. l'empereur Maximilien ayant manifesté le désir d'obtenir un document signé collectivement par le maréchal de France, commandant du corps expéditionnaire, par l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France, et par le général, aide de camp de l'empereur des Français, en mission, concernant la solution de plusieurs questions exposées dans une lettre impériale datée d'Orizaba, 12 du courant,

« Les soussignés, heureux de trouver une occasion de témoigner, autant qu'il dépend d'eux, leur bon vouloir, sont convenus de transmettre à sa dite Majesté la déclaration suivante :

« Le gouvernement français s'engage à effectuer le rapatriement de tous les hommes qui composent la légion austro-belge. Cette opération s'exécutera aussi vite que les circonstances le permettront, et, en tout cas, de telle sorte que les Austro-Belges aient complètement évacué le Mexique avant le départ de la dernière brigade française.

« Les conditions de détail relatives à ce rapatriement seront réglées entre deux personnes, dont l'une sera désignée par l'empereur Maximilien, l'autre par le maréchal Bazaine.

« Les soussignés s'engagent à faire payer une gratification de réforme aux mutilés et invalides de la légion austro-belge, et à faire accorder aux officiers et soldats de cette légion une indemnité payable au port de débarquement.

« La liquidation des gratifications de réforme et des indemnités ci-dessus spécifiées sera confiée à une commission dont feront partie les colonels Kodolich et Van der Smissen.

« Les soussignés s'engagent en outre à employer toute leur influence pour qu'une avance soit faite à la princesse dona Josefa et au jeune prince don Salvador de Iturbide sur la pension qui leur est due.

« Enfin, conformément au vœu exprimé par S. M. l'empereur Maximilien, M. Carlos Sanchez Navarro sera chargé du paiement des dettes de la liste civile et de la liquidation des comptes de la grande chancellerie. Les sommes provenant de la vente des effets mobiliers appartenant à la liste civile seront affectées à cet usage, et, dans le cas d'insuffisance, les soussignés s'efforceront d'obtenir que le *complément en soit fourni par le nouveau gouvernement du Mexique.*

« En foi de quoi, les soussignés ont signé la présente déclaration.

« *Signé*: BAZAINE, DANO, CASTELNAU. »

Il y avait une différence sensible entre la demande et la réponse. Les signataires de la note ne

prenaient d'engagement que sur les deux points relatifs aux soldats du contingent austro-belge. Pour le reste, ils promettaient seulement d'employer toute leur influence, afin que les intentions de l'empereur fussent satisfaites. La réserve était surtout marquée en ce qui concernait la liquidation de la liste civile, dont les représentants français évitaient soigneusement d'assumer la charge au nom de leur gouvernement; c'était la liste civile elle-même qui devait pourvoir à cette liquidation, à l'aide du produit qu'elle pourrait tirer de son actif et, en cas d'insuffisance, c'était *du nouveau gouvernement du Mexique* qu'on s'efforcerait d'obtenir le complément.

Les rédacteurs de la réponse avaient, en cela, fait acte d'administrateurs économes plus que d'habiles politiques. Ils avaient perdu de vue que leur mission, au point où en étaient les événements, consistait non à épargner quelques centaines de mille francs, mais à obtenir que l'empereur laissât, par son départ, le champ libre à une combinaison qui sauvegardât au moins en partie nos intérêts et palliât dans la mesure du possible l'insuccès de notre entreprise. Les demandes de la lettre impériale se chiffraient, en définitive, par un total qui ne pouvait guère dépasser un million de francs. Qu'était-ce qu'une pareille somme en comparaison des avantages de situation qui devaient résulter de l'abdication de Maximilien? Ce n'était donc pas le moment de marchander. Si la

résolution fâcheuse qui allait ramener le prince à Mexico avait été déterminée uniquement par la non-acceptation des conditions d'argent qu'il avait posées, on serait en droit de reprocher leur intempestive parcimonie aux hommes qui avaient mission de dégager à tout prix notre politique et notre drapeau.

Soit, toutefois, que Maximilien n'ait pas été frappé des restrictions apportées à ses demandes, soit que les conseillers entre les mains desquels il était jugeassent préférable d'appeler son attention d'un autre côté, il parut tenir la question pécuniaire pour réglée d'une façon satisfaisante. Le 18 novembre, il mandait par télégraphe au maréchal Bazaine :

Orizaba, 18 novembre 1866.

(Très-confidentielle et urgente.)

*Au maréchal Bazaine.*

« Je vous remercie, ainsi que le général Castelnau, ainsi que M. Dano, d'avoir réglé les points qui me touchaient de si près. Mais il reste à régler le définitif : un gouvernement stable pour protéger les intérêts compromis. Ces points ne peuvent être traités sans une entrevue directe avec vous. La continuation de mes fièvres ne me permet pas de monter à Mexico. Je vous invite donc à venir un de ces jours ici, et en peu de paroles nous pourrions tout arranger d'une manière satisfaisante.

J'ai appelé ici, pour samedi, mon conseil d'Etat et mon président du conseil des ministres.

« MAXIMILIEN. »

Cette dépêche, il n'y a pas à s'y méprendre, était une riposte à la phrase malencontreuse qui terminait la note de MM. Bazaine, Dano et Castelnau. Ils avaient commis l'imprudence de parler du « nouveau gouvernement du Mexique ; » Maximilien en profitait pour faire entendre qu'il avait son mot à dire dans la formation de ce gouvernement appelé à lui succéder. C'était mettre les représentants de la France dans une position assez délicate que de les appeler à traiter un pareil sujet. Aussi le maréchal Bazaine s'empressa-t-il d'é luder l'entrevue proposée, alléguant la difficulté pour lui de quitter la capitale avant l'arrivée du général Douay, qui ramenait nos troupes de l'intérieur. L'excuse n'était pas sérieuse. Le maréchal avait sous la main dix officiers supérieurs auxquels il pouvait confier en toute sécurité le soin de tenir sa place pendant son absence. Dans tous les cas, la raison qu'il alléguait pour son compte personnel n'existait pas en ce qui touchait M. Dano et le général Castelnau ; rien ne les empêchait de se rendre à Orizaba ; ils se seraient présentés avec autant d'autorité que le maréchal et eussent été en mesure d'agir avec plus d'efficacité. L'idée de cette démarche toute naturelle, qui devait être tentée un mois plus tard, alors qu'elle n'avait plus rai-

son d'être ni chance de réussir, ne fut pourtant pas mise en avant. Le maréchal seul avait été appelé; le maréchal seul répondit, comme si Maximilien lui-même, en demandant quelques jours auparavant la signature des trois fondés de pouvoirs de la France, n'avait pas établi la solidarité de leur mission vis-à-vis de lui.

N'ayant pas voulu affronter l'explication verbale, on écrivit. Le télégramme du maréchal annonçant qu'il ne pouvait se rendre à Orizaba fut suivi d'une note dans laquelle on donnait à entendre qu'il suffisait que l'empereur signât son abdication et qu'on se chargerait du reste. Lui parti, on organiserait un gouvernement provisoire qui serait reconnu par les Etats-Unis au lieu et place de celui de Juarez; puis, ayant préparé ainsi la transition sans secousse ni danger pour personne, on appellerait la nation mexicaine à se donner de nouvelles institutions. Le plan était logique et plausible; mais, pour Maximilien, il se traduisait par cet ordre implicite: « Partez et ne vous mêlez plus de rien. » Il fallait mal le connaître pour ne pas prévoir qu'en le mettant ainsi au pied du mur, on allait provoquer de sa part les résolutions toutes contraires vers lesquelles son entourage ne le poussait déjà que trop et sa correspondance indiquait assez qu'il penchait chaque jour davantage. Les conseillers qui le circonvenaient avaient précisément fait valoir, pour le retenir depuis un mois, le désir qu'avaient les

Français de le voir partir. Avouer ce désir, l'avouer surtout avec la crudité qu'entraîne forcément une pièce écrite, c'était leur fournir la meilleure arme qu'ils pouvaient désirer et leur préparer un triomphe certain. Heure pour heure, en effet, le maréchal Bazaine recevait par le télégraphe la réponse suivante à sa communication :

Cabinet impérial.

« Aucun des pas que j'ai faits n'autorise personne à croire que j'ai l'intention d'abdiquer en faveur d'aucun parti. Le conseil d'Etat et les ministres ont été précisément appelés pour qu'unis à eux, on dépose entre les mains de qui on doit le laisser le pouvoir intérimaire, quand arrivera l'heure d'abdiquer, et en attendant que le vote de la nation règle le reste. L'appel fait au maréchal Bazaine n'avait d'autre but que de régler ces points d'accord avec le général en chef de l'armée.

« La prétention qu'un gouvernement provisoire sera reconnu par les Etats-Unis est plus que hasardee. Pourquoi? Qui garantit cette reconnaissance? Qui ira la solliciter? Je crois devoir remettre les pouvoirs que j'ai reçus à la même nation qui me les a donnés, et laisser les autres questions d'origine et d'élection du nouveau gouvernement au libre choix du pays.

« Mon unique devoir consiste à nommer une régence provisoire, en attendant que la nation soit

consultée, et à faire les démarches convenables pour la convoquer ; enfin, à chercher protection pour les impérialistes, mais sans me mêler de rien quant au reste.

« MAXIMILIEN. »

A compter de ce moment, c'en était fini ; les résolutions de l'empereur pouvaient plus ou moins varier dans la forme ; au fond, elles devaient se résumer invariablement dans cette seule idée : « Je ne partirai pas. »

Telles furent les dispositions que trouvèrent, en arrivant à Orizaba, les membres du ministère et du conseil d'Etat, mandés pour former une sorte de junta consultative, ainsi que Maximilien l'avait annoncé au maréchal Bazaine. Il était clair que la délibération qui allait s'ouvrir ne serait plus qu'un vain simulacre. Le conseil d'Etat, cependant, comptait dans son sein un certain nombre d'hommes d'élite, réellement indépendants de caractère, et qui s'étaient ralliés à l'empire non par ambition ou par esprit de parti, mais dans la conviction sincère que le devoir des citoyens d'un pays est d'accepter le gouvernement de fait qui est parvenu à s'y établir et de travailler à le rendre le meilleur possible. Ceux-là ne s'étaient dissimulé et n'avaient dissimulé à Maximilien aucune des fautes commises ; ils savaient la partie perdue sans remède et s'étaient rendus à l'appel qui venait de leur être adressé

avec la ferme détermination de donner le seul avis que comportaient les circonstances pour tout esprit clairvoyant. Ils n'étaient divisés que sur la question de savoir si l'abdication devait être immédiate et sans conditions, ou s'il convenait de la faire précéder de certaines négociations. Deux d'entre eux, MM. Cortès Esparza et Almazan, s'étaient prononcés, dès le premier moment, pour la retraite pure et simple de l'empereur, et se refusèrent jusqu'au bout à modifier l'expression de cette pensée. Sept autres, en tête desquels figurait M. Luis Mendez, tout en partageant l'opinion de leurs deux collègues, crurent devoir admettre quelques ménagements en vue de l'état d'esprit qu'ils rencontraient chez Maximilien et dans l'espoir de faire ainsi plus facilement accepter leurs conclusions. Sans attendre l'ouverture de la délibération officielle, ils signèrent une lettre collective concluant à la nécessité de l'abdication, mais admettant qu'il y avait lieu de « stipuler auparavant des garanties pour le pays. » En définitive, cela faisait neuf voix en faveur du principe de l'abdication. La réunion se composant de dix-sept membres, c'était la majorité. Mais l'adjonction de deux ministres, appelés à siéger bien que n'ayant point titre de conseillers d'Etat, vint déplacer cette proportion. Une première séance amena un vote partagé, vu l'absence accidentelle d'un des membres du groupe opposé au départ de Maximilien ; mais le lendemain on vota, par dix voix contre